VILLE DE DOUAI Service démocratie participative Tél. 03.27.93.59.03 democratieparticipative@ville-douai.fr

Réf. DGS: 693.150 Du 24 février 2023

Compte-rendu de l'assemblée générale du conseil de quartier « Gayant/faubourg de Paris » - renouvellement du tiers sortant Mardi 13 décembre 2022 – 19h00/21h00 – Salle Lancelle-Péchenart

## Etaient présents:

- Elus: M. MAZY, M. KHERAKI, Mme APERS, Mme STIERNON, Mme BOUKENTAR, M. LANCLU, M. CARUYER.
- Membres du conseil de quartier : Mme AIDAOUI, Mme BRISSEZ, M. NACER, Mme SZCZESNIAK, M. VOINOT, M. WILHELM, M. Samir BOUCHABOUN, M. BERLEMONT.
- Candidats au conseil de quartier: Mme AIDAOUI, M. BERLEMONT, Mme HERGAULT, Mme LUC, Mme ROBACZEWSKI, M. VOINOT
- Service démocratie participative : Mme CAPELLE

#### Etaient excusés:

- Elus: M. le Maire, Mme DELATTRE
- Membres du conseil de quartier : Mme BASTIN, M. DEPRET, M. PARMENTIER.

### Etaient absents:

- Membres du conseil de quartier : Mme AIT LAMAALAM, Mme CROVISIER, Mme DEBRUYNE, Mme DEROME, M. MONCHECOURT, M. Kamel BOUCHABOUN.

\*\*\*\*\*

M. MAZY souhaite la bienvenue à chacun et chacune. Il excuse l'absence de M. le Maire ainsi que celle de Mme DELATTRE, adjointe en charge des quartiers de « Dorignies » et de « Gayant/fbg de Paris », souffrante.

M. MAZY remercie ses collègues élu.e.s et tout particulièrement Mme BOUKENTAR, conseillère municipale déléguée au quartier « Gayant/fbg de Paris ».

M. MAZY précise que cette assemblée générale se déroulera en 2 parties : le renouvellement du tiers sortant et un temps d'échanges avec les élu.e.s.

Avant de procéder au tirage au sort, Mme BOUKENTAR souhaite remercier les membres du conseil de quartier pour leur investissement. Elle évoque notamment 2 points :

- les aménagements réalisés au cœur de la résidence Gayant place de l'Europe et tout récemment la station Air fit
- la mobilisation du conseil de quartier sur le porte à porte pour étudier la mise en sens unique ou non de la rue de Goeulzin.

## I - RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL DE QUARTIER

Mme CAPELLE rappelle que les conseils de quartier sont régis par une charte. Ils fonctionnent avec 3 collèges : acteurs économiques, associations et habitants. Le collège « habitant » repose sur les différents zonages des bureaux de vote du périmètre en question. L'objectif est d'avoir un maximum d'habitants dans ces différentes instances avec une équité entre les différents secteurs de chaque conseil de quartier.

Concernant le conseil de quartier « Gayant / faubourg de Paris », la délibération permet d'avoir 22 membres (4 acteurs économiques, 4 associations, 12 habitants (3 par bureau), 2 personnes à désigner par M. le Maire. Ce conseil de quartier compte 4 secteur : secteur 7 « maternelle Mohen » ; secteur 17 « Denis Papin » ; secteur 27 « Mme de Sévigné » ; secteur 47 « Mohen ».

6 candidatures ont été enregistrées (2 acteurs économiques, 1 association et 3 habitants : 1 pour le secteur 17 ; 1 pour le secteur 27 et 1 pour le secteur 47) pour 12 postes sont à renouveler (3 acteurs économiques, 3 associations, 6 habitants et 1 personne à désigner).

- 1<sup>er</sup> tirage:
  - O Acteurs économiques : 2 candidatures pour 3 postes  $\rightarrow$  report de 1 poste sur le collège habitant
    - Formations Juridiques, représenté par Denis VOINOT
    - Pharmacie Berlemont, représenté par M. Bruno BERLEMONT
  - O Associations: 1 candidature pour 2 postes  $\rightarrow$  report de 1 poste sur le collège habitant
    - Parlez-moi de Mia, représenté par Mme Maggy LUC
    - AS Douai-Lambres et cheminots, représentée par M. Yvon MONCHECOURT
  - O Collège habitants: 3 candidatures pour 6 postes
    - Secteur Mme de Sévigné (bureau n° 27) : 1 candidature pour 3 postes
      - 1. Mme Corinne ROBACZEWSKI
    - Secteur Mohen (bureau n°47): 1 candidature pour 3 postes
      - 1. Mme Caroline HERGAULT

→ report de 4 postes sur les autres secteurs

- 2<sup>ème</sup> tirage : le tirage des 6 reports de postes (1 du collège acteurs économiques, 1 du collège associations et 4 du collège habitants) se fait sur l'ensemble des candidatures, tous secteurs confondus :
  - Mme Nadia AIDAOUI

Conformément à la charte, M. le Maire pourra désigner deux personnes qui viendront rejoindre le conseil de quartier de « Gayant / faubourg de Paris ».

Dans l'attente de cette nomination, la nouvelle composition du conseil de quartier « Gayant/fbg de Paris » est la suivante :

- Acteurs économiques : Aux délices de Gayant : M. Samir BOUCHABOUN ; Formations juridiques : M. Denis VOINOT ; Pharmacie Berlemont : M. Bruno BERLEMONT.
- Associations : Centre social Gayant : M. Christophe LOURME ; AS Douai Lambres et cheminots-section pétanque : M. Yvon MONCHECOURT ; Parlez-moi de Mia : Mme Maggy LUC.
- Habitants: Mme Nadia AIDAOUI, Mme Michèle BASTIN, Mme Chantal BRISSEZ, M. Michel DEPRET, Mme Caroline HERGAULT, M. Rémy PARMENTIER, Mme Corinne ROBACZEWSKI, Mme Sandrine SZCZESNIAK, M. Denis VOINOT, M. Franck WILHELM.
- Habitant désigné : M. Farid NACER.

M. MAZY et Mme BOUKENTAR félicitent les membres du conseil de quartier.

M. MAZY propose de passer à la seconde partie de l'assemblée générale à savoir le temps d'échanges avec les élu.e.s présents dans la salle.

# II – ECHANGES ENTRE HABITANTS ET ELUS

	Questions de l'assemblée	Réponses des élu(e)s
1	Avenue des bouleaux – problèmes d'incivilités récurrents: les voitures sont régulièrement visées: rétroviseurs cassés, réservoirs siphonnés, Est-il possible d'y installer une caméra?  Les riverains n'osent plus s'y garer, ce qui va complexifier davantage le stationnement dans le secteur qui est déjà tendu, notamment avec la cité Vallez et la loge maçonnique.	La demande de caméras sera transmise à l'adjoint à la voirie ainsi qu'au service voirie pour étude. Il sera demandé un passage plus régulier de la police municipale. La police nationale sera alertée sur ce point.  Des autorisations ont été demandées pour pouvoir installer des caméras mobiles. Actuellement les caméras fixes sont situées en centre-ville.
2	Rue de Férin:  - véritable dépotoir à l'ancienne propriété Briffaut – Dernièrement, ce sont des tuiles cassées qui y ont été déversées.  - incivilités par des enfants de 12-14 ans qui donnent des coups de pied dans les portes. Une intervention des médiateurs est-elle possible?  - Les piétons sont obligés d'aller sur la chaussée à cause du stationnement des voitures  - Le radar pédagogique était très efficace. Il a été retiré, les automobilistes roulent de nouveau vite.  - Manque de visibilité pour le passage piéton situé avant l'avenue des bouleaux.	L'information sera transmise au service urbanisme.  Oui, les médiateurs pourront s'y rendre. Il faudra mettre dans la boucle le centre social et le club de prévention également. Si ce sont des collégiens, une intervention auprès du collège Streinger pourra être faite également.  La priorité est de rendre les trottoirs aux piétons. L'information sera transmise au service voirie.
4	Rue de Lambres – les quais de bus ne sont pas à hauteur pour les bus 14 et 15	Le conseil de quartier peut inviter le président du SMTD à venir lors d'une réunion.
5	Résidence Gayant :  - Containers maritimes — Une ouverture est-elle possible au moins en fin de mois ? Les habitants n'ont pas tous la possibilité d'aller en déchèterie.  - Regret de la diminution du nombre de ramassage des encombrants.	Sur la question des déchets en général, il y a certes une responsabilité institutionnelle mais aussi une responsabilité individuelle. Sur la question des containers, ceux-ci appartiennent à Norévie. Une rencontre est prévue entre la ville et le bailleur en janvier prochain, l'exploitation de ces containers sera évoquée.  Le ramassage des encombrants est une compétence de Douaisis agglo. Il reste 3

		ramassages par an avec la possibilité pour les habitants d'appeler gratuitement pour un ramassage supplémentaire.  Lorsqu'il y a des dépôts sauvages et que la ville vient les ramasser, cela engendre un coût supplémentaire pour la ville et donc pour les douaisiens.
6	Présence de rats : notamment au Pont de Cambrai et place de l'Europe	C'est un problème qui n'est pas spécifique au quartier ni à Douai. Dans certains quartiers, des lettres circulaires ont été envoyées rappelant l'interdiction du nourrissage des animaux.
7	Place de l'Europe – déchets laissés par les habitants : matelas, Certains résidents de la Tour Esterel mettent leurs déchets dans les poubelles réservées aux commerçants.	
8	Comment sensibiliser davantage sur le tri, faire comprendre que cela peut amener des ressources ?	Le Symevad peut proposer des actions de sensibilisation. La bonne gestion des déchets est un effet une ressource qui fait gagner collectivement. C'est une question de santé humaine. La loi impose au 1 <sup>er</sup> janvier 2024 l'obligation de traitement des bio-déchets : soit par le biais de conteneurs qui seront gérés par Douaisis agglo, soit par le biais de composts publics communaux. Des actions de sensibilisation seront nécessaires dans ce cadre.

Au vu des sujets évoqués ce soir, les membres du conseil de quartier souhaitent que soient conviés lors d'une prochaine réunion le bailleur Norévie ainsi que M. KHERAKI, adjoint au logement et aux affaires sociales. Le conseil de quartier souhaite également que M. le Maire puisse venir les rencontrer.

Avant de clore la réunion à 21h00 et de remercier toutes les personnes présentes, M. MAZY et Mme BOUKENTAR invitent les membres du conseil de quartier pour la traditionnelle photo.